

A.S.A ASSURANCES
Société unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social :
14 rue du Petit Bièvres 91 570 BIEVRES
517 621 025 RCS Evry

PROCES-VERBAL
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28/02/2025

Le 28 Février 2025 à 14 heures,

Monsieur Alauzet associé unique et gérant de l'EURL A.S.A ASSURANCES demeurant 10 chemin du Baratage 91 440 Bures sur Yvette

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Transfert du siège social
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités ;

Résolution numéro 1 – Transfert du siège social

L'associé unique décide de transférer à compter du 01/03/2025 le lieu du siège social de la société actuellement situé : 163 Rue du Président François Mitterrand, Centre Commercial « les Arcades » 91160 LONGJUMEAU

vers un nouveau local situé au : 14 rue du Petit Bièvres 91 570 BIEVRES
L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

La date effective du transfert interviendra à compter du 01/03/2025

Résolution numéro 2 - Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Fait à BIEVRES

Le 28/02/2025

Monsieur Alauzet, Associé unique